arriveront à des résultats satisfaisants et, dans la mesure où d'autres pourparlers présentement en cours donneront satisfaction, à participer à des négociations multi-latérales visant à arrêter la date à laquelle il serait possible de convoquer une conférence ou une série de conférences sur la sécurité et la coopération en Europe.

La question des réductions équilibrées et mutuelles des forces, qui est une de celles que l'OTAN s'efforce activement de résoudre depuis quelques années, présente un intérêt tout particulier pour le Canada. A Bruxelles, les ministres de l'OTAN ont renouvelé aux États intéressés l'invitation qu'ils leur avaient déjà faite de tenir des entretiens sur l'à-propos d'entamer des négociations sur la réduction des forces et ils se sont montrés prêts à examiner, à l'intérieur de ce cadre, les différents aspects de la question, notamment l'idée de réduction des forces étrangères, qui avait été avancée officiellement l'été dernier par les pays membres du Pacte de Varsovie.

Au cours de la réunion des ministres des Affaires étrangères, j'ai exprimé la satisfaction du Canada devant les résultats du colloque organisé par l'OTAN concernant les épanchements de pétrole, colloque qui recommandait aux gouvernements de travailler par l'intermédiaire de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime, à éliminer d'ici 1975 si possible, tous déversements intentionnels de pétrole dans les mers, ainsi qu'à minimiser les épanchements accidentels. Ceci pourrait mettre fin à l'une des causes de la pollution marine, du fait, notamment, que l'entreprise intéresse des pays représentant une forte proportion des transporteurs de pétrole du monde. C'est là un exemple parfait de l'aptitude de l'OTAN à contribuer de façon pratique à l'élaboration de solutions aux problèmes qui préoccupent actuellement ses membres.

Pour ce qui est de la défense, la discussion a permis de placer les rôles respectifs de l'Amérique du Nord et de l'Europe au sein de l'Alliance sur une base plus équitable et d'assurer qu'au cours des négociations qui vont avoir lieu, l'Alliance pourra agir en toute confiance.

En ce qui concerne mes entretiens bilatéraux avec les personnalités européennes, j'ai été frappé par leur détermination d'aller de l'avant vers l'intégration. J'ai déjà parlé d'élargissement. Des discussions sont en cours au sujet d'une union économique et monétaire et peut-être plus tard d'une politique étrangère commune. Ces préoccupations intérieures ont fait passer au second rang les problèmes que l'élargissement présente pour les pays tiers et pour des accords commerciaux multilatéraux.

J'ai néanmoins perçu un sentiment croissant des responsabilités plus lourdes qu'une communauté élargie devra endosser en raison même de sa dimension et de sa richesse du fait qu'elle sera devenue l'entité commerciale la plus vaste du monde. J'ai également constaté qu'on est conscient qu'un affrontement entre des Etats-Unis protectionnistes et une Europe cherchant à consolider ses propres progrès économiques entraînerait une dangereuse détérioration des relations commerciales internationales.

J'ai exprimé dans mes entretiens l'opinion favorable du Canada sur le mouvement tendant à raffermir l'unité européenne, tout en insistant sur le fait que l'élargissement de la Communauté économique européenne ne doit pas